

Ces résolutions sont rédigées dans un langage clair et mesuré. Elles constituent une importante expression d'opinion. Bien qu'il soit regrettable qu'elles n'aient pas été ratifiées par une majorité parlementaire, elles ont posé la question devant le pays tout entier. Nous estimons que nos droits et nos revendications ne peuvent que gagner à être exposées au grand jour. Dans les pays constitutionnels, où la libre discussion des questions politiques est un droit sacré, il y a tout à espérer d'une saine agitation. L'agitation fut le secret et le gage des triomphes d'O'Connell.

L'honorable Thomas Chapais écrivait avec raison il y a quelques années les paroles suivantes qu'il ne faut jamais perdre de vue dans nos luttes et qu'il fait bon nous rappeler surtout aux moments d'apparentes défaites :

“ Une minorité qui a des droits à défendre, des revendications à soutenir, des libertés à sauvegarder, et qui au lieu d'exhortations à l'énergie et d'encouragements à la constance, n'entend retentir à ses oreilles que des appels à la faiblesse et des invitations à la débandade, cette minorité est exposée à la plus ignominieuse des défaites, à la défaite sans combat. Malheur aux nationalités dont les chefs s'évertuent à leur inoculer le virus de la reculade, et à leur faire contracter la maladie chronique de l'abdication ! ”

TOURNOI PHILOSOPHIQUE AU COLLEGE

Le 12 mai les élèves finissants ont offert à S. G. Mgr l'Archevêque un tournoi philosophique, dans lequel ils ont exposé et discuté les importantes thèses de l'immortalité de l'âme et de la liberté.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, en visite à Saint-Boniface, et le R. P. Daly, C. SS. R., son compagnon, assistaient à la séance.

Nos Seigneurs ont adressé tous deux la parole aux élèves et leur ont donné d'excellents conseils.

— L'honorable Juge Prud'homme a donné au Sacré-Cœur de Winnipeg le 24 mai une très intéressante conférence sur son récent voyage en Europe.